



Pascal Blanchard, Dominic Thomas, Christelle Taraud, Gilles Boëtsch, Nicolas Bancel.- *Sexe, race & colonies. La domination des corps du XV^e siècle à nos jours* (Paris: La Découverte, 2018), 544p.

Les publications sur le “fait colonial” en France se succèdent habituellement chaque année sans faire de grands remous. Or, la sortie du livre “*Sexe, Race et colonie*” semble faire une exception non seulement dans le cercle fermé des spécialistes du sujet, mais aussi dans la presse et les forums des médias. L’ampleur de l’évènement est due, en grande partie, à la présentation du sujet: la sexualité coloniale, d’une manière peu classique, au moins

dans l’historiographie française, où les auteurs nous introduisent dans un livre, certes, d’analyse historique, mais pour certains c’est un musée d’images à scandale; ce que les concernés contestent fort bien.

En effet, tout porte à croire que les auteurs placent cet ouvrage dans une dimension novatrice qui veut couper nettement avec les approches antécédentes du fait colonial. Conçu et dirigé par les historiens Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, le livre est un travail collectif, avec une palette de 97 contributions présentées par des spécialistes appartenant à 30 universités du monde. Les systèmes coloniaux connus depuis le XV^{ème} siècle sont mis à l’étude, avec une concentration particulière sur ceux du monde occidental en raison de leur étendue sur la globe, de leur durée et, par conséquent, de leur influence jusqu’à nos jours. Le système colonial français occupe une partie considérable dans ce cadre. Il a été illustré par plusieurs images et articles, dont ceux réservés aux pays du Maghreb. Nous aurons l’occasion d’y revenir. Sont incorporés dans la conception de ce livre des articles relatifs aux empires coloniaux orientaux: ottoman et japonais, et aussi au système esclavagiste américain, vu par les auteurs comme un “colonialisme intérieur.”

S’il y a une innovation majeure à signaler dans ce livre, c’est bien la mise en valeur de l’image comme source fiable d’information, voire un élément argumentatif dans l’analyse historique. Longtemps, les historiens de l’époque coloniale n’ont vu dans les images qui nous sont parvenues du passé que des illustrations d’une valeur secondaire, or, il a bien fallu les hisser au centre d’une réflexion historique et d’en déduire un récit qui colle non seulement aux faits, mais qui peut changer aussi notre façon d’aborder le passé colonial.

Pour appuyer cette nouvelle orientation, les auteurs ont dressés, à partir des archives iconographiques, un corpus relatif à la sexualité coloniale, qui s’avère très vaste, très varié. Couvrant une si longue période de cinq siècles, ce corpus est le fruit de plusieurs activités relevant du visuel telles que la peinture, la sculpture, les arts textiles, la photographie, le cinéma, les cartes postales, le dessin, la gravure, etc. Sur une masse d’images qui s’élèvent à 70 mille, seules 1200 ont été sélectionnées après

une discussion approfondie entre auteurs. Car, il n'a pas échappé à ces derniers qu'une partie de ces images pose un vrai problème. D'abord, les auteurs se sont interdits de publier celles qui sont à caractère pédophile, ou celles qui sont d'une violence insoutenable. Pourtant, à la sortie du livre, certaines photos sont jugées choquantes, troublantes, bouleversantes, voire violentes. Ce que les auteurs ne cachent pas, allant même jusqu'à la justification en indiquant qu'il est impossible de faire face au sujet de la sexualité coloniale sans montrer ce qu'ils nomment "les objets du délit." Il faut, selon les auteurs, faire sortir de l'ombre ce passé et permettre son accès au grand public en reprenant ces images sous le feu de la critique et de l'analyse, seul moyen pour déconstruire un imaginaire bourré de clichés et stéréotypes sur ce qu'on appelle communément en Occident "l'homme de couleur." Pascal Blanchard estime que c'est une nécessité de procéder ainsi, car qui peut nier de nos jours que cette complexité de rapport entre le Nord et le Sud tient son origine dans ce regard occidental si longtemps nourri et alimenté par ce patrimoine iconographique? Aussi, la polémique autour de ce dernier n'a pas lieu d'être, car les images en question ne figurent pas dans ce livre d'une façon isolée, mais elles sont mises dans leur contexte, commentées, une à une, avec des éléments informatifs liés aux lieux et aux temps de ces images. Sans oublier, en plus, qu'elles sont cadrées par des analyses appropriées.

Il est très important de noter à ce stade que ces références iconographiques issues de plusieurs systèmes coloniaux, ont permis aux chercheurs de relever sans équivoque une constante qui caractérise le pouvoir colonial, à savoir que partout où ce dernier s'installe, nous assistons à une accapitation du sol doublée d'une domination des corps des colonisés, plus particulièrement le corps féminin. L'une ne va pas sans l'autre. Toutes les études présentées dans ce livre, établissent cette réalité et montrent par là les limites de cette idée circulant longtemps au sein des historiens que le fait sexuel dans les colonies reste marginal. Bien évidemment, on ne peut voir autre chose lorsque des archives sensibles frappées d'interdiction restent loin de la curiosité des historiens, ou encore des archives, en forme d'images, sont retenues chez des particuliers et qu'on n'ose les mettre au grand jour parce qu'elles représentent une forte profanation des corps des colonisés, que personne aujourd'hui n'aimerait voir sur les pages de l'histoire nationale. Au contraire, on préfère en haut lieu décréter toute une loi chantant les louanges de la colonisation, à l'image de cette loi 2005 sur la réhabilitation coloniale votée par le parlement français.

Christelle Tareau, l'une des auteurs du livre, explique que le fait sexuel, à travers toutes ses formes paisibles ou violentes, est bien inscrit dans le paysage colonial comme un acte de guerre, qu'il en était toujours ainsi, et qu'il a un sens bien précis: celui d'envoyer un message aux vaincus que l'ennemi s'empare de ce que ces derniers ont de plus intime: les femmes. En d'autres termes, cet acte est une signature de propriété et de domination. Le colonisateur reproduit, ici, le même schéma du système esclavagiste où l'esclave est considéré comme un bien propre de son maître, sur lequel ce dernier se réserve tous les droits. Il faut dire que l'Occident qui semble marquer une coupure avec l'esclavage à partir du début du XIX^{ème} siècle est loin de mettre un terme à son ambition d'asservissement et de domination. La fin de cette longue période d'esclavage, débutée avec la découverte de l'Amérique, ne signifie pas le triomphe d'une Europe gagnée par des idéaux universels. Mais,

plutôt la volonté de développer un nouvel ordre beaucoup plus rentable, capable de répondre aux nouveaux besoins économiques qui commencent à se faire sentir ici et là en Europe. La conquête coloniale était bien l'expression de cette volonté qui se concrétise à la fois par l'appropriation des terres et par une mise sous tutelle de ses habitants. Le code noir comme législation qui régissait jadis le système de l'esclavage est remplacé dans le nouvel ordre colonial par un code d'indigénat définissant désormais les modalités de vie des "indigènes" dans leur propre terre, faisant fi de leur culture, de leur histoire. Un code qui traduit minutieusement la philosophie de la domination des corps dans les colonies, que l'historien Olivier Le Cour Grandmaison, l'un des auteurs du livre, qualifie de "monstre juridique" où les droits les plus élémentaires des habitants sont tout bonnement bafoués par une force qui prime sur ces droits et offre les pleins pouvoirs à l'administrateur colonial. En aucun cas dans la conquête coloniale, il n'était envisagé d'élargir les lois de la métropole et leur garantie vers ces colonies. Pascal Blanchard note bien que ces colonies se sont réduites avec le code d'indigénat en espace carcéral fonctionnant avec des lois martiales, sous lesquelles les corps des "indigènes" étaient soumis à une surveillance sans relâche. Dans ce cadre, la gestion de la sexualité est orientée vers la promotion de l'œuvre coloniale, et le corps indigène était au centre de cette entreprise. En voilà quelques exemples:

1. La carte postale: Loin de représenter une simple distraction exotique passagère, la carte postale s'est imposée comme une vraie industrie dès sa parution dans le contexte colonial maghrébin en mettant en scène des femmes dénudées, issues de la prostitution locale, avec des sous-titres bien suggestifs comme: "filles soumises," "filles faciles," "mauresques" ou autres, et ce dans une perspective de fabriquer un imaginaire sexuel qui était en réalité à l'opposé de ce qu'un voyageur européen pouvait découvrir en débarquant dans les villes maghrébines de l'époque.

Ces cartes postales étaient en circulation libre entre la colonie et la métropole, reproduites à grand tirage et on y appose un timbre pour être distribuées telles quelles par les soins du service public de la poste. Les auteurs du livre nous font remarquer que ce support imagé populaire était un instrument de publicité pour le recrutement des soldats dans la métropole.

2. Les quartiers réservés: Dès son installation au Maghreb, le pouvoir colonial met la prostitution locale parmi ses premières priorités, en décrétant des lois qui organisent cette activité. Par la suite, les prostituées s'affichaient de plus en plus sur la place publique. Aussi, pour en avoir le contrôle, on les a regroupées dans des quartiers réservés construits dans plusieurs villes du Maghreb, dont le plus célèbre pour le Maroc est celui de Bousbir, à Casablanca, entré en activité à partir de 1922.

Le quartier réservé était assuré par des agents de la force publique. Les prostituées étaient soumises à un contrôle médical régulier pour lutter contre les maladies vénériennes. Un dispensaire est mi en place pour y veiller exclusivement. Aussi, ce quartier était sous le contrôle financier de la ville puisque une partie de ses rentrées était versée à la caisse municipale. Il faut dire que Bousbir, tel une usine, abritait plus de neuf cent prostituées, et était ouvert à une large clientèle où l'on comptait des civils et des militaires. Ces derniers avaient aussi leur propre structure prostitutionnelle itinérante: les BMC.

3. Les BMC: C'étaient les bordels militaires de campagne, actifs depuis 1831, soit un an après la prise d'Alger. Ils étaient composés essentiellement des prostituées Nord-africaines, recrutées pour l'usage sexuel de l'armée coloniale. Cette structure, selon les mots de l'historienne Christelle Tareau, est l'expression extrême "de la nature profonde masculine et coloniale: Abjectivement déshumanisante pour celles qui subissent ... pour ceux qui utilisent (militaires français, mais aussi soldats nord-africains) et pour l'ensemble de la population maghrébine qui assiste muette, humiliée et révoltée."

Sur les raisons de la mise en place de cette structure, on apprend, outre le motif d'avoir des prostituées sous contrôle sanitaire, la volonté de l'autorité militaire française d'éviter aux soldats les exactions et les viols parmi la population. Sauf que pendant la guerre d'Algérie, entre autres exemples d'ailleurs, les événements nous ont révélé que la vérité du terrain était bien autre chose: le viol était une arme de guerre appuyée par le silence criminel de la hiérarchie militaire. Les archives liées à ces viols des militaires français restent parmi les documents où l'accès est interdit de nos jours.

Saoud Lahomaid

Chercheur indépendant, Paris